

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Il y a 6 ans, vous nous avez confié la mission de servir et gérer votre commune SAVIGNAC SUR L'ISLE.

C'est avec dévouement et dans l'intérêt communal que nous avons essayé d'améliorer votre environnement, votre cadre de vie et de régler tous vos problèmes.

Aujourd'hui nous sommes à l'heure du bilan. D'importantes réalisations ont été effectuées, nous nous devons de vous en rendre compte. Voici chiffré tout ce qui a été fait par votre Conseil Municipal en 6 ans de mandat:

1983 Mars

=====

-Passage de l'acte d'achat du terrain
Gagnerot "Parking de l'école", concluant un
engagement de la précédente municipalité 44 053.00 FR

-Location d'une classe mobile.

1984

====

-Achat de l'immeuble Gagnerot 344 334.00 FR
Financement par un prêt de 273 000.00 FR
et prélèvement sur fonds libres 71 334.00 FR

-Aménagement de la Mairie 12 183.00 FR

-Achat matériel de Mairie 9 777.00 FR

-Aménagement de la cantine scolaire 119 212.00 FR
Financement: -subvention 66 207.00 FR
-Fonds libres 53 005.00 FR

-Location classe mobile 3 343.00 FR

1985

====

-Achat d'une débroussailleuse	12 201.00 FR
-Aménagement de la salle des fêtes et annexes	273 029.00 FR
Financement:-subvention	
-ADIC= 62 597.00 FR	
-DGE = 17 864.00 FR	
-Fonds libres= 192 568.00 FR	
-Travaux de voirie	20 068.00 FR
-Travaux aux batiments scolaires	15 655.00 FR
-Location classe mobile	

1986

====

-Achat de matériel(chaises etc...) pour la salle des fêtes.	14 029.00 FR
-Electrification des cloches de l'église et installation d'une horloge électrique	32 278.00 FR
-Assainissement du bourg et travaux de voirie	126 000.00 FR
-Achat matériel scolaire	2 558.00 FR
-Achat matériel cantine	3 900.00 FR
-Location classe mobile	
-Subvention à l'école pour une classe de neige	2 500.00 FR
-Vente ancienne Mairie	200 000.00 FR

1987

====

-Achat d'un tracteur d'occasion	20 000.00 FR
-Aménagement d'une cuisine à la salle des fêtes,d'une salle pour garderie et installation d'un chauffage à la salle des fêtes	334 888.00 FR
Financement:-subvention	
ADIC= 15 912.00 FR	
DGE = 31 825.00 FR	
Fond compensation TVA= 35 089.00 FR	
82 826.00 FR	
-prélevement sur fonds libres	252 062.00 FR
-Aménagement d'un logement de fonction pour le cantonnier	32 769.00 FR
-Matériel et travaux au groupe scolaire	12 164.00 FR
-Travaux de voirie	36 240.00 FR
-Location d'une classe mobile	

1988

====

-Achat d'un photocopieur	17 790.00 FR
-Travaux de voirie	70 615.00 FR
-Achat d'une débroussailleuse pour entretien des routes	28 108.00 FR
-Achat de la classe mobile	18 000.00 FR
-Travaux batiments scolaires	3 785.00 FR

SAVIGNAC SUR L'ISLE dispose aujourd'hui d'une Mairie fonctionnelle, d'une salle des fêtes avec cuisine, sanitaires et vestiaires utilisables pour tous et gratuite, d'un logement de fonction.

SAVIGNAC s'est équipée pour entretenir sa voirie: tracteur, débroussailleuse.

SAVIGNAC a amélioré son groupe scolaire et le logement de l'instituteur a crée une cantine dans l'école et une garderie gratuite.

L'école perçoit pour la scolarité des enfants une subvention de la Mairie qui en 1988 était de 12 000 FR.

SAVIGNAC finance l'aide ménagère aux personnes âgées.

SAVIGNAC par l'intermédiaire d'un syndicat intercommunal d'électricité, a réalisé d'importants travaux d'éclairage public. Ces travaux n'ont rien couté à la commune car financés par des taxes d'EDF.

SAVIGNAC a un environnement et un cadre de vie envié (Mairie, église, parcs, massifs floraux, entretien de la voirie).

Le personnel est composé de 5 agents: -un à temps plein
- quatre à temps partiel

Huit jeunes auront travaillé comme TUC sur la commune.

Subventions aux associations en 1988:

- chasseurs = 1 500.00 FR
- coopérative scolaire= 2 500.00 FR
- comité des fêtes= 2 500.00 FR + une subvention exceptionnelle pour feu d'artifice = 5 000.00 FR, soit 7 500.00 FR

Chaque année des subventions proches de cette dernière ont été allouées à chacune de ces associations.

IMPOTS LOCAUX

=====

Après avoir procédé à un rééquilibrage des taux en 1984 et 1985, plus principalement de la taxe professionnelle, ceux-ci sont restés inchangés depuis 1986. Les augmentations constatées sont le fait du législateur et non de la commune. A titre indicatif la taxe d'habitation à SAVIGNAC est une des plus basse des communes environnantes.

SAVIGNAC fait parti d'un S.I.V.O.M.,participe au centre aéré du Maine Pommier,propriété intercommunale,fait parti d'un syndicat d'eau et d'électricité,d'un syndicat d'ordures ménagères, du syndicat de la Saye et du Lary.

PROJETS EN COURS EN 1989

=====

-Achat d'un terrain et réalisation d'un tennis et d'une aire de sports.

-Réfection du logement instituteur.

-Entretien de la voirie.

-Création d'un bloc sanitaire au groupe scolaire.

-Eclairage public des hameaux.

-Restauration du porche et du clocher de l'église.

-Abri-bus pour le ramassage scolaire.

Votre Maire
Votre Conseil Municipal